



Monsieur Marcel LE MOIGNE  
Maire d'Ault

**Objet : Gestion du trait de côte**

Ault, le 15 juin 2026

Monsieur le Maire,

Ault Environnement reste mobilisée sur la gestion du trait de côte après la période du PAPI 1 (2016-2024) où l'essentiel du programme prévu est resté lettre morte et suite au mandat municipal 2020-2025 où le débat public et les investissements d'avenir ont été perdus de vue. En ce début de mandat municipal, le conseil d'administration a fait le point sur les engagements municipaux, animé un débat public auquel vous avez bien voulu participer le 18 avril 2026, relancé le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et rencontré le président de la CCVS au sujet de la gestion du trait de côte. Le but était d'obtenir et de diffuser les informations dont ne disposent pas les aultois et d'exprimer les attentes de concertation sur les études à mener et sur les travaux à venir, aussi bien pour les petites opérations à court terme que pour la stratégie d'investissement à plus long terme.

Par le présent courrier, nous listons nos demandes d'informations et les souhaits de travaux à court terme qui ont été évoqués lors des récentes réunions publiques.

**Demandes d'informations :**

- Communication de l'étude du renforcement de l'ancrage du cordon de galets à Onival.
- Cahier des charges de l'étude du recul prévisible du trait de côte menée par la CCVS et calendrier de cette étude et de la concertation sur ses conclusions.
- Part de la taxe GEMAPI perçue par la CCVS auprès des contribuables de l'ensemble de la communauté de commune et part de la ligne budgétaire affectées au littoral aultois depuis 2020 ; comparaison avec la part aultoise du linéaire de côte.
- Nature et coût des travaux prévus en 2026 sur le mur parabolique d'Onival et sur l'épi 14 du centre.
- Description et chiffrage du coût du projet de reconstitution de la rampe d'accès à la plage du centre élaboré par le SMBS-GLP pour une réalisation en 2021, texte de la décision d'abandon de ce projet.

- Périodes auxquelles il sera possible et encore temps de donner un avis sur les cahiers des charges des études prévues dans le PAGITC (Programme d'Actions de Gestion Intégrée du Trait de Côte) : étude sur la casquette et sur les murs de soutènement du site du casino, étude du confortement du pied de falaise au centre-bourg, étude de désenclavement du Bel-Air, étude d'une stratégie locale de gestion du trait de côte.
- Projet de PAGITC et comptes-rendus des réunions du comité de pilotage COGITC.

**Souhaits de programmation de travaux d'entretien et de réparation à court terme :**

- Rétablissement de la rampe d'accès à la plage du centre.
- Rétablissement d'un escalier de descente à la plage du centre dans sa partie sud-ouest.
- Confortement du pied de falaise sur la partie sud-ouest de la plage du centre
- Réparation des épis du Bois-de-Cise désolidarisés de la falaise.
- Modification de l'écoulement des eaux pluviales dirigées vers la falaise route des Mouettes.
- Adaptation du réseau d'eau pluviale au point bas du boulevard Michel Couillet pour éviter les inondations et les infiltrations d'eau sous la casquette.

Nous rappelons notre demande de dialogue sur les projets, dès les phases de définition des cahiers des charges des études préalables et nous préparons des propositions. Nous souhaiterions vous rencontrer au début de l'été pour en parler.

Vous trouverez ci-joint notre état de l'action municipale pour la protection du littoral, un tableau récapitulatif de nos attentes, notre dernière lettre au SMBS-GLP et sa réponse, le compte-rendu de notre réunion publique du 18 avril et celui de notre rencontre avec le président de la CCVS le 4 mai.

Je vous prie, Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de mes cordiales salutations.

Le président d'Ault Environnement



Xavier Desjonquères